

## INNOVATION

## ENQUÊTE

## La chaîne hi-fi pourrait se passer de télécommande

Dans les laboratoires de Sony, les ingénieurs réfléchissent à la chaîne hi-fi du futur. Elle pourrait bien se piloter d'un simple geste.

## Autres articles sur le même sujet

- 
- Sony
- 
- 
- France

« En voyant le jouet EyeToy, nous avons pris conscience que la technologie de reconnaissance du mouvement était devenue robuste. » Du coup, François Pachet, un des chercheurs du Sony Computer Science Laboratory, a eu une illumination. Pourquoi ne pas utiliser la même interface pour la chaîne hi-fi du futur ? En effet, avec l'émergence des formats de compression numérique et des systèmes de stockage de plus en plus volumineux, nos discothèques vont devenir monumentales. Dès lors, comment retrouver un morceau précis parmi des milliers de titres ? Devront-nous passer par l'utilisation de listes et de système d'interrogation proche des langages informatiques ? « Ce sera encore plus délicat pour des enfants, précise François Pachet. Nous avons donc repris cette technologie de reconnaissance de mouvement, mais avec une préoccupation de gestion de contenu. C'est un peu ce que l'on voyait dans le film "Minority Report", lorsque Tom Cruise cherche des images dans une base de données. »

Le CSL a travaillé sur un prototype rendant les choses plus aisées. Les morceaux ont été classés en trois catégories (nom de l'artiste, région, genre musical), chacune apparaissant sur un grand écran sous forme d'icône. Classement personnel

Exit la télécommande ou les boutons : une caméra filme l'utilisateur et reconnaît ses gestes. Un petit apprentissage est cependant nécessaire, et il reste quelques problèmes à régler. Par exemple, si quelqu'un passe entre la caméra et l'utilisateur, le système est désorienté. Il s'accommode en revanche assez bien des ambiances faiblement éclairées.

Avec quelques mouvements, le mélomane choisit l'une des catégories, fait défiler les choix possibles et sélectionne ce qui lui plaît. S'il connaît l'artiste, il peut également faire défiler une liste de titres. L'utilisateur peut évidemment refuser les catégories proposées par le système. « Les catégories sont rarement consensuelles et vous ne serez jamais d'accord avec votre voisin pour dire dans quelle catégorie classer tel ou tel artiste », précise François Pachet. Le système prévoit la possibilité que le propriétaire de la chaîne réalise son propre classement. A partir de quelques exemples, la machine essaiera ensuite d'ordonner les titres qui lui sont proposés en respectant le classement prévu.

FRANK NIEDERCORN



Tous droits réservés - Les Echos 2010 ▲

Espace clients · Les Echos recrute · Rediffusion · Nos engagements · Prestataires · Publicité · Plan du site · Nous contacter · Charte lesechos.fr · Aide

Conformément à la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous nous engageons à informer les personnes qui fournissent des données nominatives sur notre site de leurs droits, notamment de leur droit d'accès et de rectification sur ces données nominatives. Nous nous engageons à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.  
[http://www.lesechos.fr/impots\\_revenu\\_2004/plan.htm](http://www.lesechos.fr/impots_revenu_2004/plan.htm)